



---

Etaient présents : François DESCOEUR, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Christian LAFARGE, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Régis JOUDRIER, Martial MEYDIEU

Ordre du Jour

- GEMAPI
- Marché de travaux : GBL, hôtel d'entreprises
- Représentants : SAFER, Education Nationale
- Contrat de ruralité, Convention OPAH
- DSP
- Assainissement
- Questions diverses

---

1. Point sur la prise de compétence GEMAPI

Le Président rappelle que la communauté de communes a pris la compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il précise que des actions pourraient être mises en place au niveau des bassins versants : la collectivité serait concernée par 3 zones pour lesquelles il conviendrait de créer des ententes avec les CC avoisinantes. La Chataigneraie et Sumène Artense ont aujourd'hui débuté une réflexion.

2. Marché de travaux

a. Avenants hôtel d'ets (DEB 2018\_028)

→ Les élus valident à l'unanimité les avenants suivants :

- Avenant 2 lot 11 : Brunhes et Jammes : 1196.25€HT
- Avenant 3 lot 11 : Brunhes et Jammes : 1653.12€HT
- Avenant 2 au lot 2 : Gasquet TP : +294€HT
- Avenant 1 au lot 15 : JSE : +1968.75€
- Avenant 3 au lot 9 : SAS DELPON : +1450.00€HT

b. Marché de travaux Brasserie : Lot 12 (DEB 2018\_067)

→ Les élus entérinent à l'unanimité la proposition de la commission d'appel d'offres pour l'attribution du lot 12 :

Lot 12: Plomberie - Chauffage - Ventilation: Entreprise VILLARET, 126 908.32€HT

### 3. Désignation Comités techniques départementaux SAFER (DEB 2018 023)

La SAFER propose ainsi d'inclure des représentants d'EPCI dans le cadre de ses commissions consultatives.

→ Les élus désignent à l'unanimité Jean Louis FAURE pour siéger à ces commissions.

### 4. Désignation Comités techniques départementaux Education Nationale (DEB 2018 025)

Le Président fait lecture du courrier de l'AMF qui souhaite associer les EPCI au suivi de la convention pour un aménagement concerté du territoire scolaire cantalien.

→ Les élus désignent à l'unanimité, Martial MEYDIEU pour siéger à ces comités de pilotage.

### 5. Contrat de Ruralité - Convention OPAH

Le Président rappelle aux élus la possibilité qui est donnée aux communautés de communes de signer un contrat de ruralité avec l'Etat pour une période de 3 années. Ce contrat serait signé au niveau de l'arrondissement de Mauriac.

Il précise que la collectivité est en train de travailler sur des propositions d'actions qui pourront être intégrées à ce contrat et qui seront présentées en réunion.

Il précise d'autre part, qu'une réflexion est en cours avec les autres CC de l'arrondissement pour le lancement d'une commande groupée pour une étude préopérationnelle OPAH.

### 6. Délégation de services public- DSP Col de Légal (DEB 2018 058)

Le Président rappelle les projets du Parcabout dans la Vallée du Mars ainsi que du Col de Légal. Il rappelle qu'il est prévu des procédures de délégation de services publics pour ces deux projets. Il convient aujourd'hui de lancer celle du Col de Légal.

Le Président fait lecture du rapport de présentation annexé à la délibération ;

→ Les élus valident à l'unanimité : l'exploitation du centre d'hébergement et de loisirs implanté sur le site du Col de Légal situé sur le territoire de la commune de Saint Projet de Salers, dans le cadre d'une délégation de service public ainsi que les caractéristiques des prestations telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation.

→ D'autre part, les élus conformément à l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, procèdent à l'élection de la commission de délégation de service public.

→ Les élus élisent la liste ainsi constituée :

*Titulaires : Bruno FAURE, Albert ROCHETTE, Régis JOUDRIER, Jean-Noël PARRA, Jean-Louis FAURE*

*Suppléants : Jean-Yves BONY, Christian LAFARGE, Michel FABRE, André DUJOLS, François LACHAZE*

7. Plan de financement - Construction d'un équipement sportif en Pays de Salers (DEB\_2018\_030)

Le Président rappelle aux élus qu'il a été décidé de mener une opération d'aménagement et de développement du site du stade du Moulin à Vent par la création d'un équipement sportif. Dans ce cadre, il précise qu'une mission de maîtrise d'œuvre est en cours et qu'une procédure d'appel d'offres va être prochainement lancée.

→ Les élus valident la sollicitation financière des partenaires et le plan de financement.

8. Assainissement

a. Validation emprunt assainissement Ally (DEB\_2018\_029)

Le Président rappelle les termes de la convention assainissement qui lie les communes et l'intercommunalité. Il rappelle que les communes qui avaient réalisé des projets d'assainissement avant le 31 décembre 2017 et avaient prévu des emprunts dans leurs BP doivent réaliser ces emprunts et solliciter l'avis de la communauté de communes.

C'est le cas de la commune d'Ally, qui souhaite retenir la proposition de la Banque Populaire pour un montant d'emprunt de 180 000€ sur 25 ans à 1.92%.

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, le choix de la commune d'Ally et les propositions du Président.

b. Modification attributaire FCS - Assainissement- St Bonnet - Salers (DEB\_2018\_031)

La convention d'exploitation prévoit un maintien du portage des opérations d'investissement ayant débutées avant le 31/12/2017 par les communes. La Communauté de Communes doit cependant être associée à l'ensemble des décisions relatives à ces investissements.

Le Fonds Cantal Solidaire fait partie des financements de certains projets d'assainissement et sollicite donc la Communauté de Communes pour une confirmation des opérations reportées sur l'année 2018.

→ Les élus valident à l'unanimité les plans de financement des opérations de St Bonnet de Salers et de Salers.

9. Questions diverses

a. Contrat local de santé

Le Président informe les élus que la collectivité a été sollicité par l'ARS pour intégrer le Contrat Local de Santé. Considérant les nombreux échelons déjà membres de ces comités, la collectivité ne souhaite pas y prendre part dans l'immédiat.

b. Avenant convention ECODDS (DEB\_2018\_026)

→ Les élus valident à l'unanimité la signature de cet avenant avec ECODDS, organisme chargé du traitement des déchets diffus spéciaux.

c. Subvention Tour du Cantal Cadets (DEB 2018 024)

Le Président informe les membres bureau de la demande de subvention faite par la Fédération Française de Cyclisme du Cantal pour l'organisation du 16e Tour du Cantal Cadet dont une étape sillonnera les routes du Pays de Salers le 26 mai 2018.

- Saint Projet de Salers -St Chamant

→ Les élus valident à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 600€ à ladite association.

d. Maison d'artisan d'art de Pleaux

Le Président informe les élus que les actuels occupants de la maison de Pleaux ont fait la demande d'acheter le bâtiment. La vérification administrative de cette possibilité est en cours.

e. Portage de repas subvention matériel (DEB 2018 034)

Le Président présente la demande de l'association ADMR de Pleaux qui doit faire l'acquisition d'un véhicule de portage de repas à domicile. Il propose aux élus de soutenir cette action par le versement d'une subvention exceptionnelle de 20% du montant HT des équipements, comme il a été décidé lors du bureau du 7 septembre 2017 pour l'ADMR de St Cernin et la Maison de Retraite de Pleaux.

→ Les élus valident à l'unanimité les propositions du Président.